

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 15/07/2024 - 98325 - 1987 B 09771 - 342 547 361 - YVES SAINT LAURENT

YVES SAINT LAURENT

Société par actions simplifiée

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

(la "Société")

Exercice clos le : 31/12/2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Guy Laroche".

Bilan actif en euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0	0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	116 153 080	8 328 142	107 824 938	102 736 402
Fonds commercial	93 817 125	0	93 817 125	93 817 125
Autres immobilisations incorporelles	3 426 475	0	3 426 475	3 718 563
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	213 396 681	8 328 142	205 068 539	200 272 090
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	1 040 477	543 841	496 636	207 126
Autres immobilisations corporelles	35 986 020	12 989 735	22 996 285	17 348 158
Immobilisations en cours	21 324 979	0	21 324 979	8 150 843
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	58 351 476	13 533 576	44 817 900	25 706 126
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	511 916 451	3 374 512	508 541 939	374 817 360
Créances rattachées à des participations	0	0	0	1 500 000
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	392 161	0	392 161	0
Autres immobilisations financières	3 305 374	0	3 305 374	3 259 884
TOTAL immobilisations financières	515 613 986	3 374 512	512 239 474	379 577 244
Total Actif Immobilisé (II)	787 362 144	25 236 231	762 125 913	605 555 461
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	20 642 102	16 575 057	4 067 044	7 572 706
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	20 642 102	16 575 057	4 067 044	7 572 706
Avances et acomptes versés sur commandes	2 377 707	0	2 377 707	14 484 483
Clients et comptes rattachés	516 196 752	662 464	515 534 288	677 821 561
Autres créances	167 733 846	0	167 733 846	36 716 406
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	686 308 305	662 464	685 645 841	729 022 451
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres = 0)	0	0	0	0
Disponibilités	16 169 352	0	16 169 352	48 475
TOTAL Disponibilités	16 169 352	0	16 169 352	48 475
Charges constatées d'avance	10 679 714	0	10 679 714	4 953 374
Total Actif Circulant (III)	733 799 473	17 237 521	716 561 952	741 597 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0	0	0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (VI)	55 967	0	55 967	46 595
Total Général (I à VI)	1 521 217 583	42 473 752	1 478 743 832	1 347 199 061

Bilan passif en euros

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 123 810 775	123 810 775	123 810 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		12 381 078	12 381 078
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		12 381 078	12 381 078
Report à nouveau		135 051 050	77 828 327
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		370 253 168	591 503 973
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		641 496 070	805 524 153
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		36 107 136	23 833 561
Provisions pour charges		3 235 000	3 019 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		39 342 136	26 852 561
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	440 734 207	202 725 511
TOTAL Dettes financières		440 734 207	202 725 511
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 127 120	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		253 391 464	230 671 370
Dettes fiscales et sociales		70 677 809	81 353 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 749 764	0
Autres dettes		6 499 051	1 944
TOTAL Dettes d'exploitation		353 445 209	312 026 601
Produits constatés d'avance		3 439 004	0
TOTAL DETTES (IV)		797 618 420	514 752 112
Ecart de conversion Passif (V)		287 205	70 235
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 478 743 832	1 347 199 061

Compte de résultat en euros

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	1 380 501 481	1 380 501 481	1 755 870 186
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	237 601 300	60 098 817	297 700 117	276 915 023
Chiffres d'affaires nets	237 601 300	1 440 600 298	1 678 201 598	2 032 785 210
Production stockée			0	0
Production immobilisée			567 000	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 126 716	2 970 864
Autres produits			21 662 506	21 579 508
Total des produits d'exploitation (I)			1 704 557 820	2 057 335 582
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			746 572 709	720 093 091
Variation de stock (marchandises)			1 806 436	-4 431 419
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 100 053	541 585
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			458 445 102	431 454 911
Impôts, taxes et versements assimilés			6 237 585	12 200 961
Salaires et traitements			74 448 263	67 905 106
Charges sociales			35 706 800	31 096 062
Dotations d'exploitation	sur immobilisations		3 897 147	2 524 616
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 279 193	209 891
Autres charges			19 901 376	12 346 040
Total des charges d'exploitation (II)			1 386 680 252	1 297 460 227
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			317 877 568	759 875 354
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			34 703 475	941 714
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			100 650	18 516
Reprises sur provisions et transferts de charges			122 022 382	45 092 651
Différences positives de change			18 229 754	7 709 595
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			175 056 261	53 762 477
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 781 135	852 781
Intérêts et charges assimilées			21 476 064	793 434
Différences négatives de change			11 934 753	10 935 433
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			36 191 953	12 581 648
RÉSULTAT FINANCIER			138 864 308	41 180 829
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			456 741 876	801 056 183

Note sur 'autres produits' et 'autres charges' :

Sont notamment enregistrés des écarts de change sur créances et dettes commerciales.

Compte de résultat (suite)

en euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	702 557	420 285
Produits exceptionnels sur opérations en capital	421 176	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 353 483	2 459 857
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>	<i>6 477 216</i>	<i>2 880 142</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 769 216	1 610 028
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	98 497	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 972 614	5 449 309
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>3 840 327</i>	<i>7 059 337</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 636 889	-4 179 195
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	8 503 966	10 999 519
Impôts sur les bénéfices (X)	80 621 631	194 373 496
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</i>	<i>1 886 091 296</i>	<i>2 113 978 201</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>1 515 838 128</i>	<i>1 522 474 228</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	370 253 168	591 503 973

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Activités et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Activités et chiffre d'affaires

L'activité de la Société est centrée sur la gestion des marques de la Société (notamment Yves Saint Laurent et Saint Laurent) pour le groupe Yves Saint Laurent (le "Groupe") et la distribution de marchandises au sein du Groupe, ainsi que certains services annexes.

1.2 Faits significatifs

La Société avait conclu avec Luxury Goods International SA, avec date d'effet au 1er janvier 2019, un accord de distribution non-exclusif portant sur les produits de la marque de la Société (les « Produits ») partout dans le monde. Suite à une décision managériale, la Société a repris progressivement la distribution en direct des Produits auprès de ses entités de vente au détail affiliées ainsi qu'auprès de ses clients revendeurs en France et à l'étranger dès janvier 2023.

La Société a constitué 3 nouvelles filiales :

- le 08 février 2023 :
 - o au Bahreïn, Saint Laurent Bahrain W.L.L., dont elle détient 99.90% du capital social de la société,
 - o en France, Saint Laurent Culture SAS, dont elle détient intégralement le capital social.
- le 3 juillet 2023 en République Dominicaine, Saint Laurent Dominican Republic SAS, dont elle détient 99.99% du capital social de la société.
- Par ailleurs, le 5 juin 2023, la Société a signé un accord de Joint-Venture avec AlMalki Group Holding, pour constituer en Arabie Saoudite, Saint Laurent Arabia Trading LLC, dont elle détient 75% du capital social.

Enfin, en juin 2023, la Société a acquis auprès de Group88 :

- le 1er juin 2023, l'intégralité des actions de la société KR 322 Aps et l'a renommée Saint Laurent Denmark Aps, en vue de la reprise de l'activité de la boutique Saint Laurent du franchisé à Copenhague par voie d'acquisition du fonds de commerce le 30 juin 2023,
- le 6 juin 2023, l'intégralité des actions de la société NFH 230354 AS et l'a renommée en Saint Laurent Norway AS, en vue de la reprise de l'activité de la boutique Saint Laurent du franchisé à Oslo par voie d'acquisition du fonds de commerce le 30 juin 2023,
- le 30 juin 2023, l'intégralité des actions de la société Group88 Sweden AB et l'a renommée Saint Laurent Sweden AB, dont l'activité est la vente au détail de produits Saint Laurent en Suède.

Le 2 février 2023, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2020 et 2021. A la suite des opérations de vérification, la Société a reçu le 21 décembre 2023 une proposition de rectification à laquelle la Société a répondu et contesté les différents redressements. Une provision a été constituée pour couvrir une partie des redressements.

2- Evènements postérieurs à la clôture

La Société a conclu une nouvelle convention de trésorerie avec la société centralisatrice Kering Finance le 19 janvier 2024, afin de modifier les conditions de rémunération à partir du 1er janvier 2024 avec l'application d'un nouveau taux de référence, l'ESTER, en remplacement de l'EURIBOR 1 mois moyen.

Lors des décisions des associés prises par voie de consultation écrite et constatées le 1^{er} février 2024, Monsieur Jean-Marc Duplaix a été nommé administrateur de la Société pour une durée de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Par décision des associés prise par voie de consultation écrite, constatée le 10 avril 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Michel Friocourt de son mandat d'administrateur de la Société à compter du 22 mars 2024.

3 - Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées du fonds commercial, de droits patrimoniaux, de marques, de logiciels et du store concept.

Les marques et droits patrimoniaux figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. Légalement protégés, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur nette comptable. Leur valeur actuelle est appréciée au regard de leur valeur d'usage, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs, ou de leur valeur marchande.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

3.2 Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués de la manière suivante :

- La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Désignation	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

La valeur nette comptable des autres immobilisations corporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

3.3 Immobilisations financières et autres immobilisations financières

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice 2023, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Une provision complémentaire peut être constatée, si besoin, pour couvrir la situation nette négative des filiales. Les provisions correspondantes sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Stocks

Les stocks sont constitués :

- de produits destinés aux boutiques Rive Droite et sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré;
- de produits "mark down" destinés à être vendus ensuite à nos réseaux de distribution "outlet".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks Rive Droite ne sont pas dépréciés.

Une provision est constituée sur le stock "mark down" pour tenir compte des perspectives d'écoulement.

3.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3.6 Instruments financiers

Toutes les positions de change sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques minimum de contrepartie.

Les résultats dégagés sur les instruments financiers constituant des opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts.

Ce traitement s'applique principalement aux primes d'options et au report / déport des contrats de change à terme.

La Société applique le règlement N°2014-03 dont les articles 628-6 à 628-15 ont été modifiés par le règlement 2015-05 du 02 juillet 2015.

Les principes sont les suivants :

- Généralisation du principe de symétrie dans le compte de résultat des effets (latents ou réalisés) de l'instrument de couverture avec la réalisation de l'élément couvert ;

- Une comptabilité de couverture plus en adéquation avec la gestion des entreprises. Toute opération identifiée comme couverture en gestion doit être qualifiée comme couverture en comptabilité :

- * Instrument de couverture : les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert ;

- * Élément couvert : un instrument dérivé peut être un élément couvert ;

- Généralisation du principe de prudence pour les dérivés en "position ouverte isolée" :

- * Enregistrement au bilan des variations de valeur et provision des moins-values latentes pour tous les dérivés non reconnus comme des instruments de couverture ;

- * Détail sur le calcul des provisions sur la position de change (devise par devise, l'échéance des éléments inclus dans la position doit être comprise dans le même exercice comptable).

Sur le bilan, l'application de ce règlement s'est traduite par la réévaluation des dérivés de change dans les comptes d'instruments de trésorerie lorsqu'ils couvrent des opérations de dettes et créances commerciales enregistrées au bilan.

3.7 Opérations en devises

A partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021, la revalorisation des comptes en devises, faisant l'objet d'une couverture, se fait par résultat de change.

Cela ne s'applique pas sur les dettes et créances non couvertes.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice, lorsqu'elles ne font pas l'objet de couverture.

La différence résultant de la conversion des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque. Cette méthode est simplifiée au regard de la nature et du caractère non significatif des opérations.

La Société possède des achats et ventes de devises à terme afin de couvrir les opérations réalisées en devises (JPY, USD, GBP, HKD, CHF, AED) (facturation de ses filiales en devises / créances commerciales).

Au 31 décembre 2023, la position globale de couverture sur les marchés à terme de la Société représente l'équivalent de 119 998 K d'euros de devises à livrer, aucune devise à recevoir. Le résultat de change latent sur ces couvertures n'est pas significatif à la clôture de l'exercice.

3.8 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

3.9 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges qui correspondent à des achats de biens et de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

3.10 Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Elles concernent pour l'essentiel des risques sur nos filiales, des risques sociaux et des risques liés à la marque.

Seules les provisions concernant des risques nouveaux ont été constatées au cours de cet exercice. Toutes les autres provisions devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'utilisation, ont été reprises dans le résultat.

Les provisions sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

3.11 Produits de Licence

Le plan comptable général prévoit d'affecter les produits de licences au compte "autres produits de gestion courante". Cette application stricte par notre entreprise conduirait à exclure ces produits du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée.

Depuis sa création, la Société a décidé d'enregistrer les produits de concessions de licences de marque de procédés et techniques au compte 751.

Les produits de licences en provenance de l'étranger, et faisant l'objet de retenue à la source sont comptabilisés pour leur montant brut avant déduction de la retenue à la source. Ces retenues à la source constituant ainsi un crédit d'impôt, sont comptabilisées au débit du compte d'actif "Etat impôt sur les bénéfices".

3.12 Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

3.13 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

3.14 Impôts sur les sociétés

A compter du 1er janvier 2008, la Société est intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale constituée par la société tête du groupe Kering SA.

La Société est intégrée fiscalement dans le périmètre d'intégration France et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément. La Société paie son impôt à Kering SA (tête de Groupe).

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt de 728 216€ attachés à des revenus étrangers et d'une réduction d'impôt de 272 955€ au titre du mécénat.

3.15 Engagement de retraite

Pour rappel en 2021, conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7/11/2013 modifiée le 5/11/2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	206 603 633	0	6 793 048	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	656 835	0	383 642	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 271 753	0	4 275 055	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	14 259 613	0	3 206 599	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	8 150 843	0	13 174 136	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		37 339 044	0	21 039 437	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	498 792 013	0	13 222 935	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	3 259 884	0	437 651	
TOTAL (IV)		502 051 897	0	13 660 586	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		745 994 575	0	41 493 065	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	213 396 681	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	1 040 477	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	18 546 807	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	26 999	17 439 213	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	21 324 979	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		0	26 999	58 351 476	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	98 497	511 916 451	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	3 697 535	0
TOTAL (IV)		0	98 497	515 613 986	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	125 496	787 362 144	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 331 543	1 996 489	-111	8 328 142		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		774 873	94 132	0	543 841		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	6 722 165	1 092 335	0	8 139 663		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 135 880	714 192	0	4 850 071		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 632 918	1 900 658	0	13 533 576		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		17 964 461	3 897 147	-111	21 861 719		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litiges	2 911 835	1 092 376	1 853 836	2 150 376
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	2 194 468	193 000	2 186 468	201 000
Provisions pour pertes de change	46 595	55 967	46 595	55 967
Provisions pour pensions	3 019 000	216 000	0	3 235 000
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	18 680 663	20 372 614	5 353 483	33 699 793
TOTAL (II)	26 852 561	21 929 956	9 440 382	39 342 136
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	122 474 653	2 725 169	121 825 310	3 374 512
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	14 875 833	1 699 225	0	16 575 057
Provisions sur comptes clients	319 384	579 969	236 889	662 464
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	137 669 869	5 004 362	122 062 199	20 612 033
TOTAL GENERAL (I + II + III)	164 522 430	26 934 318	131 502 580	59 954 169
Dont dotations et reprises d'exploitation		22 180 569	4 126 716	
Dont dotations et reprises financières		2 781 135	122 022 382	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 972 614	5 353 483	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	
		Prêts	392 161	0	392 161	
		Autres immos financières	3 305 374	0	3 305 374	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 697 535	0	3 697 535	
		Clients douteux ou litigieux	78 350	78 350	0	
		Autres créances clients	516 118 402	516 118 402	0	
		Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	
		Personnel et comptes rattachés	6 969 907	6 969 907	0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices	121 641 268	121 641 268	0	
		Taxe sur la valeur ajoutée	32 020 900	32 020 900	0	
		Autres impôts	1 509 542	1 509 542	0	
		Etat - divers	0	0	0	
		Groupes et associés	0	0	0	
		Débiteurs divers	21 761 582	21 761 582	0	
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	700 099 950	700 099 950	0	
		Charges constatées d'avance	10 679 714	10 679 714	0	
		TOTAL DES CREANCES	714 477 199	710 779 664	3 697 535	
		Prêts accordés en cours d'exercice	0			
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	0			
		Prêts et avances consentis aux associés	0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
		Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts et dettes financières divers	440 734 207	440 734 207	0	0
		Fournisseurs et comptes rattachés	253 391 464	253 391 464	0	0
		Personnel et comptes rattachés	38 585 005	38 585 005	0	0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 468 367	15 468 367	0	0
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
		Taxe sur la valeur ajoutée	15 123 275	15 123 275	0	0
		Obligations cautionnées	0	0	0	0
		Autres impôts	1 501 161	1 501 161	0	0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 749 764	18 749 764	0	0
		Groupes et associés	0	0	0	0
		Autres dettes	10 626 172	10 626 172	0	0
		Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
		Produits constatés d'avance	3 439 004	3 439 004	0	0
		TOTAL DES DETTES	797 618 420	797 618 420	0	0
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			0

4 - Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

- Les écarts de conversion "actif" représentent les diminutions de créances clients, des comptes de groupe ainsi que les augmentations des dettes fournisseurs, soit au global un montant de 55 967 €. Ceux-ci font l'objet d'une provision pour risque et charge d'un montant identique.

- Les écarts de conversion "passif" représentent des gains de changes latents, ils s'élèvent à 287 205 €.

5 - Capitaux Propres

Le capital social est représenté par 14 247 500 actions d'une valeur nominale de 8,69 euros.

- Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	123 810 775						123 810 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	12 381 078				0		12 381 078
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Dividendes	0			-534 281 250	534 281 250		0
Report à nouveau	77 828 327	0			57 222 723		135 051 050
Résultat de l'exercice	591 503 973	370 253 168			-591 503 973		370 253 168
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	805 524 153	370 253 168	0	-534 281 250	0	0	641 496 070

6 - Autres postes du passif

6.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises		Fin de l'exercice
			Prov devenues sans objet	Suite à des consommations	
Situation nette filiales	8 821	1 973	5 353	0	5 441
Engagement de retraite	3 019	216			3 235
Perte de change	46	56		46	56
Provision pour litiges	2 912	1 092	908	946	2 150
Provisions pour amendes et pénalités	2 194	193		2 186	201
Autres risques et charges	9 860	18 400			28 260
TOTAL	26 852	21 930	6 261	3 178	39 343

6.2 Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	3 439 004	-	-
TOTAL	3 439 004	-	-

6.3 Autres Dettes

Autres dettes	Montant
Clients créditeurs	6 488 835
Autres créditeurs	10 216
TOTAL	6 499 051

7 - Détail des produits à recevoir et des charges à payer

7.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 103 461
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 127 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 758 424
Dettes fiscales et sociales	51 386 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 477 267
TOTAL	240 852 425

7.2 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	258 832 296
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	544 359
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	259 376 656

7.3 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Loyers	8 242 141		
CCA Wholesale support IPO	1 058 763		
CCA Communication	1 378 810		
TOTAL	10 679 714	0	0

Les charges constatées d'avance Wholesale support IPO sont liées aux travaux engagés dans les nouveaux points de vente wholesale avant ouverture.

7.4 Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession immobilisations	98 497	421 176
Remboursement dans le cadre de litige		702 557
Pénalités	236 166	
Dons	1 159 401	
Divers	373 649	
Situation nette	1 972 614	5 353 483
TOTAL	3 840 326	6 477 216

8 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 380 501 481	1 755 870 186	-21%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	297 700 117	276 915 023	8%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	237 601 300	71 923 901	230%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 440 600 298	1 960 861 309	-27%
Chiffres d'affaires nets	1 678 201 598	2 032 785 210	-17%

Le chiffre d'affaires du poste "ventes de marchandises et produits finis" correspond essentiellement aux ventes de marchandises à nos filiales et partenaires en charge de la commercialisation de nos produits et aux ventes de prototypes effectuées auprès des sociétés du groupe Kering.

Le chiffre d'affaires du poste "prestations de services" correspond pour l'essentiel à des refacturations à des sociétés de Kering. Celles-ci concernent principalement :

- les différentes prestations administratives effectuées pour diverses sociétés de Kering,
- des prestations de stratégie, design et communication refacturées à YSL Parfums,
- des redevances A.C.S.L. et Kering Eyewear.

9 - Impôt sur les bénéfices

9.1 Ventilation Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant (après retraitements fiscaux)	188 296 013	47 074 003
Résultat exceptionnel (après retraitements fiscaux)	120 552 975	30 138 244
Retenue à la source		1 062 122
Crédit d'impôt Famille		0
Réduction d'impôt Mécénat		-272 956
IS sur résultats antérieurs		97 393
Contribution sociale		2 522 825
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	308 848 988	80 621 631

9.2 Eléments significatifs entraînant un allègement de la charge fiscale future (taux retenu 25.83%)

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	55 967	46 595
Autres charges déduites d'avance		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	55 967	46 595
Total passif d'impôt futur	14 453	12 033
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Provisions pour retraites et obligations similaires	3 235 000	3 019 000
Autres risques et charges provisionnés	55 967	
C3S	158 583	2 239 165
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	287 205	70 235
Autres produits taxés d'avance		
Participation	10 379 967	18 362 074
Autres provisions	16 575 057	14 875 833
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	30 691 779	38 566 307
Total actif d'impôt futur	7 926 152	9 959 749
Situation nette	7 911 699	9 947 716

10 - Ventilation de l'effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	667	572
Employés et techniciens	104	102
TOTAL	771	674

Intéressement et Participation :

- L'accord d'intéressement mis en place en 2013 a pour objectif de favoriser la motivation des salariés, d'améliorer l'efficacité de l'Entreprise et la mise en œuvre de sa politique. Un nouvel accord a été signé en juin 2022 pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022. Pour son calcul, le critère de référence est l'EBIT Consolidé. Une prime d'intéressement sera distribuée en N+1 dès lors que l'EBIT Consolidé Réalisé pour l'exercice N est supérieur à l'EBIT Consolidé Budgété pour la même année N. L'accord prévoit une répartition de l'intéressement entre les bénéficiaires proportionnellement aux salaires et au temps de présence. Du fait du plafond global applicable à cet accord, il n'y a pas d'intéressement sur l'année 2023.

- Le 21 juin 2021, un accord de participation Groupe a été signé entre les sociétés YSL SAS, YSL Boutique France et Atelier de Confection Saint Laurent. L'accord prévoit que chaque société partie au contrat prendra à sa charge la part de la Réserve Spéciale de Participation du Groupe lui revenant dans la limite du montant de la Réserve Spéciale de Participation finalement versée à tous les salariés. L'accord s'est appliqué pour la première fois aux résultats de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021. Le montant de la participation provisionné en 2023 est de 10 379 967,00 € hors forfait social, estimé au plus près de ce qui sera versé au moment de la clôture des comptes.

11 - Engagements financiers

Engagements reçus

La Société a reçu des avals et cautions bancaires pour 11 098 K€.

Engagements donnés

La Société a autorisé la conclusion d'un cautionnement solidaire avec sa filiale, détenue intégralement, au UK, Yves Saint Laurent UK Ltd, ainsi qu'une filiale appartenant au Groupe Kering en Espagne, Yves Saint Laurent Spain S.A, dans le cadre d'un contrat avec une société du Groupe Value Retail relatif à la prise à bail d'un emplacement commercial dans le centre commercial de Bicester (UK) et de la Roca Village (Espagne).

11.1 Engagements financiers

Les engagements financiers au titre des contrats de location simple (loyers futurs) s'élèvent à 187 324 K€.

11.2 Engagements découlant des accords de 1999 et procédures entre la Fondation Pierre Bergé et la Société

Deux sentences arbitrales en date du 27 avril 2012 ont mis fin à ces litiges. La fin du contrat avec Berlys Développement a été fixée au 31 décembre 2012 (en lieu et place de 2016) et celle du contrat avec l'AROYSL au 15 décembre 2049. L'engagement restant sur ce dernier s'élève au 31 décembre 2023 à 25 962 K€.

12 - Instruments financiers

<i>En Euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Instruments financiers dérivés de change		
Engagements notionnels		
En couverture d'opérations commerciales		
Achats à terme et SWAPS d'achat à terme		
Ventes à terme et SWAPS de vente à terme	446 631 096	
Options de change - achat	27 092 884	
Options de change - vente		
Instruments financiers dérivés de change		
Juste valeur		
En couverture d'opérations commerciales		
Achats à terme et SWAPS d'achat à terme		
Ventes à terme et SWAPS de vente à terme	3 593 844	
Options de change - achat	455 964	
Options de change - vente		

13 - Autres informations

13.1 Parts bénéficiaires

Sans objet sur l'exercice.

13.2 Consolidation

La Société n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés dans la mesure où elle est elle-même sous le contrôle indirect d'une entreprise qui les inclut dans les comptes consolidés de KERING SA (552 075 020 00594 - 40 rue de Sèvres 75007 Paris).

13.3 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 833-17 du Plan Comptable Général, cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre des organes de direction de la Société.

13.4 Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

13.5 Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Sans objet de l'exercice.

13.6 Frais d'établissement

Sans objet sur l'exercice.

13.7 Compte personnel de formation

La société n'a pris aucun engagement financier en interne concernant ce dispositif de formation.

Filiales et Participations

Filiales et participations	dev	Capital social en devises	Autres capitaux propres en devises (hors résultat de l'exercice)	Quote-part en %	Valeur comptable brute des titres détenus (en euros)	Valeur comptable nette des titres détenus (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé en devises	Dividendes reçus	Résultat du dernier exercice clos en devises
Filiales Françaises									
ATELIER DE CONFECTION SAINT LAURENT	EUR	2 017 590	5 937 868	100,00	84 035 779	84 035 779	59 627 484	22 798 787	6 743 544
YVES SAINT LAURENT BOUTIQUE FRANCE	EUR	418 000	1 701 105	100,00	68 780 000	68 760 000	255 338 208	6 541 700	4 113 858
YSL VENTES PRIVEES France	EUR	41 130	1 276	100,00	120 000	36 827	1 929 365		-412 500
SAINTE LAURENT CULTURE SAS	EUR	1 000	0	100,00	1 000	0	0		-2 543
Filiales étrangères									
YVES SAINT LAURENT AMERICA Inc.	USD	33 079 494	633 747 405	100,00	261 414 105	261 414 105	830 578 657		78 673 790
S.A.M. YVES SAINT LAURENT OF MONACO	EUR	150 000	4 454 739	100,00	1 427 380	1 427 380	11 951 628		920 917
YVES SAINT LAURENT UK Ltd	GBP	28 501 000	-8 667 613	100,00	40 030 082	40 030 082	96 330 889		3 010 539
YVES SAINT LAURENT GERMANY GmbH	EUR	870 000	7 011 040	100,00	1 896 000	1 896 000	98 710 933		5 634 548
YVES SAINT LAURENT AUSTRIA GmbH	EUR	35 000	2 218 375	100,00	35 000	35 000	14 828 520	2 000 000	1 320 750
YVES SAINT LAURENT HONG KONG Ltd	HKD	249 998	-16 875 000	100,00	24 380	24 380	614 190 531		17 285 739
YVES SAINT LAURENT THAILANDE Co., Ltd	THB	100 000 000	41 405 875	100,00	2 239 976	2 239 976	1 301 699 874		-28 820 130
YVES SAINT LAURENT SINGAPORE Pte Limited	SGD	360 000	13 798 473	100,00	207 732	207 732	48 765 993		-1 519 643
YVES SAINT LAURENT BRESIL importacao e exportacao LTDA	BRL	13 334 471	31 265 033	100,00	3 295 047	3 295 047	99 287 627		7 138 875
YVES SAINT LAURENT MEXIQUE S. de R.L. de C.V.	MXN	0	282 510 930	100,00	6 663 585	6 663 585	927 329 117		71 122 508
SAINTE LAURENT MALAYSIA Sdn. Bhd.	MYR	2 000 000	13 746 156	100,00	433 320	433 320	77 697 406		2 593 672
SAINTE LAURENT CANADA BOUTIQUES Inc.	CAD	10 630 000	9 730 086	100,00	7 265 395	7 265 395	60 206 552		3 218 792
YVES SAINT LAURENT NETHERLANDS BV	EUR	100	4 362 732	100,00	500 001	500 001	32 744 484	3 000 000	1 080 576
SAINTE LAURENT AUSTRALIA Pty Ltd	AUD	2 400 000	15 029 905	100,00	1 610 630	1 610 630	94 635 286		1 754 455
YSL SWITZERLAND SA	CHF	950 000	1 157 648	100,00	872 921	872 921	21 352 717		-486 923
SAINTE LAURENT PANAMA Inc.	PAB	0	3 859 132	100,00	3 685 149	3 681 485	3 803 483		188 367
YVES SAINT LAURENT E-commerce S.r.l	EUR	10 000	690 905	100,00	10 000	0	74 542 426		-2 882 622
YVES SAINT LAURENT CZECH s.r.o	CZK	1	-32 765 000	100,00	0	0	189 563 548		-1 005 550
SAINTE LAURENT GREECE MAE	EUR	400 000	363 006	100,00	400 000	400 000	3 694 291	363 006	197 798
SAINTE LAURENT NEW ZEALAND Ltd	NZD	1 799 999	-88 643	100,00	1 061 871	775 606	5 626 176		-374 482
SAINTE LAURENT IRELAND Ltd	EUR	400 000	397 307	100,00	400 000	400 000	7 139 049		302 727
SAINTE LAURENT PORTUGAL UNIPESSOAL, Lda	EUR	1 500 000	191 586	100,00	1 500 000	1 500 000	11 974 201		200 379
SAINTE LAURENT BELGIUM S R L	EUR	3 000 000	-509 476	100,00	3 000 000	1 441 820	6 130 254		-1 048 701
SAINTE LAURENT TURKEY LÜKS ÜRÜNLER LİMİTED ŞİRKETİ	TRY	148 010 000	-4 380	100,00	7 458 801	7 458 801	125 050 024		-1 694 176
RW RETAIL PRIVATE LIMITED	INR	163 368 000	-86 449 948	51,00	952 215	0	120 284 896		-202 443 216
SAINTE LAURENT BAHRAIN W.L.L.	BHR	100 000	0	99,99	246 880	240 964	0		0
SAINTE LAURENT DOMINICAN REPUBLIC SAS	DOP	0	300 000 000	99,97	5 117 856	4 674 149	0		0
SAINTE LAURENT NORWAY AS	NOK	30 000	0	100,00	4 353	0	19 019 896		-2 560 523
SAINTE LAURENT DENMARK Aps	DKK	40 000	0	100,00	6 041	0	18 562 296		-2 274 832
SAINTE LAURENT SWEDEN AB	SEK	25 001	27 692 616	100,00	2 380 177	2 380 177	19 034 313		-1 107 568
SAINTE LAURENT ARABIA TRADING LLC	SAR	26 700 000	0	75,00	4 857 889	4 857 889	822 652		-1 956 700

Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont dépréciés à hauteur de EUR 3 374 512. La dépréciation est calculée selon les principes comptables énoncés au paragraphe 3-3 ci-dessus.

Les dépréciations sur titres de participation concernent principalement les filiales YSL Ventes Privées France, YSL Culture, YSL Panama, YSL Ecommerce, YSL New Zealand, YSL Belgium, YSL India, YSL Dominican Republic, YSL Denmark, YSL Norway et YSL Bahrain.

YVES SAINT LAURENT
Société par actions simplifiée au capital social de 123 810 775 euros
Siège social : 37-39 rue de Bellechasse - 75007 PARIS
342 547 361 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 25 JUNI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq juin à 14 heures 30,

Les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Mixte de la Société sur convocation faite par le Président de la Société (l' « **Assemblée** »).

La feuille de présence est signée par les associés présents ou représentés (individuellement un « **Associé** » ou ensemble les « **Associés** »).

L'Assemblée est présidée, conformément aux statuts de la Société, par Monsieur Jean-Marc Duplaix, en sa qualité de représentant de l'Associé majoritaire de la Société, la société KERING FRANCE PARTICIPATIONS, dûment mandaté par pouvoir (le « **Président de Séance** »).

Participent à la présente séance de l'Assemblée les Associés suivants :

- la société KERING FRANCE PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Jean-Marc Duplaix,
- la société KERING, représentée par la société KERING FRANCE PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Jean-Marc Duplaix, dûment mandaté par pouvoir du 20 juin 2024 ; et

Le Président de Séance constitue ensuite le Bureau, qui sera composé du Président de Séance, de Monsieur Laurent Aymard, invité et autorisé par les Associés à assister à la présente Assemblée en sa qualité de Directeur Administratif et Financier de la Société (le « **Secrétaire** ») et du scrutateur nommé ci-après.

Est nommé scrutateur, conformément aux statuts, Monsieur Jean-Marc Duplaix, en sa qualité de représentant de la société KERING FRANCE PARTICIPATIONS.

L'Assemblée donne acte de ces déclarations au Président de Séance à l'unanimité.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau, permet de constater que les Associés présents ou représentés possèdent 14.247.500 actions sur les 14.247.500 actions ayant le droit de vote.

Par conséquent, le Président de Séance constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par les statuts, tant pour les décisions ordinaires et extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec avis de réception, est présent.

Monsieur Fabien Maurice, membre délégué par le Comité Social et Economique nommé par ce dernier pour assister à l'Assemblée, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Stéphane Joly, membre délégué par le Comité Social et Economique nommée par ce dernier pour assister à l'Assemblée, régulièrement convoquée, est absent et excusé.

Le Président de Séance rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président et aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Mise à jour des statuts de la Société, et
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie des avis de réception des lettres de convocation adressées aux Associés,
- La copie des avis de réception des lettres de convocation adressées aux représentants du Comité Social et Economique,
- La copie des avis de réception de la lettre de convocation adressées au Commissaire aux comptes,
- La feuille de présence et les pouvoirs de représentation, le cas échéant,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Le rapport sur les comptes ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes,
- Les statuts de la Société ;
- Le projet de nouveaux statuts de la Société ; et
- Le projet de texte des résolutions soumis aux Associés.

Le Président de Séance déclare à l'Assemblée que, conformément à la législation en vigueur et aux statuts, tous les documents prescrits ont été communiqués ou tenus à la disposition de tous les intéressés dans les délais impartis préalablement à la présente réunion, ce qui est reconnu exact par chacun des membres de l'Assemblée.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions règlementées.

Cette lecture terminée, le Président de Séance déclare la discussion ouverte.

La discussion étant terminée, le Président de Séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et aux membres du Conseil d'Administration quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, statuant à titre ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'Administration et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 370.253.167,81 €, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice :	370.253.167,81 €
Le report à nouveau de l'exercice précédent étant de :	135.051.050,04 €
Soit un bénéfice distribuable de :	505.304.217,85 €
Distribution d'un dividende de 14 € par action prélevée sur le bénéfice distribuable :	199.465.000,00 €
Après affectation du solde, au compte "Report à nouveau", le solde de ce dernier s'élèvera à :	305.839.217,85 €

Le dividende sera mis en paiement, au prorata des actions détenues par chaque Associé, au siège social de la Société à compter des décisions de l'Assemblée Générale approuvant cette distribution.

L'Assemblée prend acte qu'au cours des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués :

Exercice clos le 31 décembre 2020	0 €
Exercice clos le 31 décembre 2021	330.542.000 €
Exercice clos le 31 décembre 2022	534.281.250 €

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, approuve les dépenses et charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 39 897 € ainsi que l'impôt correspondant.

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée, connaissance prise du projet de mise à jour des statuts de la Société figurant en annexe du présent procès-verbal, approuve à l'unanimité, l'ensemble des modifications proposées.

L'Assemblée décide, à l'unanimité en Assemblée, de mettre à jour en particulier l'objet social afin de l'étendre notamment aux activités culturelles de la Société ainsi qu'à ses marques principales exploitées et, en conséquence, de modifier le premier paragraphe de l'article 3 (« **Objet Social** ») des Statuts, ainsi qu'il suit :

« La Société a pour objet, dans tous pays, la conception, la production, la réalisation, l'achat, la vente la distribution et la promotion, sous toutes leurs formes, d'articles, produits et accessoires dans les domaines du luxe dans lesquels les marques qui lui appartiennent (et notamment les marques « Yves Saint Laurent », « Saint Laurent » et/ou « YSL ») sont déposées, et toutes activités annexes, de même que l'organisation et l'exploitation de tous spectacles, expositions, salons ou autres activités culturelles ; et, »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, statuant à titre ordinaire, délègue tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ;et/ou
- au formaliste LVPRO, Société par actions simplifiée, domiciliée 15, rue de Milan - 75009 Paris, immatriculée au registre du commerce et des Société de Paris sous le numéro 809 015 407, et ses mandataires,
 - de pour et au nom de la Société, faire auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du Tribunal compétent et/ou service informatique dénommé guichet électronique des formalités des entreprises et/ou tout autre service compétent mentionné par le Code de commerce, effectuer toutes les formalités subséquentes concernant ladite Société (y compris complétion et correction du RNE), procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code ;
 - en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette résolution est mise au vote :

Votes pour : 14 247 500

Votes contre : 0

Abstention : 0


Cette résolution est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et les Associés n'ayant plus de questions, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal signé par le Président de Séance et un Associé.



Le Président de Séance
Monsieur Jean-Marc Duplaix



Un Associé
La société KERING
Représentée par Mr François Henri Pinault

YVES SAINT LAURENT SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Aux Associés
YVES SAINT LAURENT SAS
37, RUE DE BELLECHASSE
75007 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Yves Saint Laurent SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la ventilation par tranches de retard des factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice ne concorde pas avec les données sous-tendant la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 mai 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Camille Phelizon

YVES SAINT LAURENT

Société par actions simplifiée

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

(la "Société")

Exercice clos le : 31/12/2023

Bilan actif

en euros

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	116 153 080	8 328 142	107 824 938	102 736 402
Fonds commercial	93 817 125	0	93 817 125	93 817 125
Autres immobilisations incorporelles	3 426 475	0	3 426 475	3 718 563
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	213 396 681	8 328 142	205 068 539	200 272 090
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	1 040 477	543 841	496 636	207 126
Autres immobilisations corporelles	35 986 020	12 989 735	22 996 285	17 348 158
Immobilisations en cours	21 324 979	0	21 324 979	8 150 843
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	58 351 476	13 533 576	44 817 900	25 706 126
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	511 916 451	3 374 512	508 541 939	374 817 360
Créances rattachées à des participations	0	0	0	1 500 000
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	392 161	0	392 161	0
Autres immobilisations financières	3 305 374	0	3 305 374	3 259 884
TOTAL immobilisations financières	515 613 986	3 374 512	512 239 474	379 577 244
Total Actif Immobilisé (II)	787 362 144	25 236 231	762 125 913	605 555 461
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	20 642 102	16 575 057	4 067 044	7 572 706
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	20 642 102	16 575 057	4 067 044	7 572 706
Avances et acomptes versés sur commandes	2 377 707	0	2 377 707	14 484 483
Clients et comptes rattachés	516 196 752	662 464	515 534 288	677 821 561
Autres créances	167 733 846	0	167 733 846	36 716 406
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	686 308 305	662 464	685 645 841	729 022 451
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres = 0)	0	0	0	0
Disponibilités	16 169 352	0	16 169 352	48 475
TOTAL Disponibilités	16 169 352	0	16 169 352	48 475
Charges constatées d'avance	10 679 714	0	10 679 714	4 953 374
Total Actif Circulant (III)	733 799 473	17 237 521	716 561 952	741 597 005
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	55 967		55 967	46 595
Total Général (I à VI)	1 521 217 583	42 473 752	1 478 743 832	1 347 199 061

Bilan passif en euros

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 123 810 775	123 810 775	123 810 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	12 381 078	12 381 078
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	12 381 078	12 381 078
Report à nouveau	135 051 050	77 828 327
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	370 253 168	591 503 973
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	641 496 070	805 524 153
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	36 107 136	23 833 561
Provisions pour charges	3 235 000	3 019 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	39 342 136	26 852 561
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	440 734 207	202 725 511
TOTAL Dettes financières	440 734 207	202 725 511
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 127 120	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	253 391 464	230 671 370
Dettes fiscales et sociales	70 677 809	81 353 288
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 749 764	0
Autres dettes	6 499 051	1 944
TOTAL Dettes d'exploitation	353 445 209	312 026 601
Produits constatés d'avance	3 439 004	0
TOTAL DETTES (IV)	797 618 420	514 752 112
Ecart de conversion Passif (V)	287 205	70 235
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 478 743 832	1 347 199 061

Compte de résultat en euros

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	1 380 501 481	1 380 501 481	1 755 870 186
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	237 601 300	60 098 817	297 700 117	276 915 023
Chiffres d'affaires nets	237 601 300	1 440 600 298	1 678 201 598	2 032 785 210
Production stockée			0	0
Production immobilisée			567 000	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			4 126 716	2 970 864
Autres produits			21 662 506	21 579 508
Total des produits d'exploitation (I)			1 704 557 820	2 057 335 582
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			746 572 709	720 093 091
Variation de stock (marchandises)			1 806 436	-4 431 419
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			3 100 053	541 585
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			458 445 102	431 454 911
Impôts, taxes et versements assimilés			6 237 585	12 200 961
Salaires et traitements			74 448 263	67 905 106
Charges sociales			35 706 800	31 096 062
Dotations d'exploitation	sur immobilisations		3 897 147	2 524 616
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		2 279 193	209 891
Autres charges			19 901 376	12 346 040
Autres charges			34 285 588	23 519 384
Total des charges d'exploitation (II)			1 386 680 252	1 297 460 227
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			317 877 568	759 875 354
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			34 703 475	941 714
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			100 650	18 516
Reprises sur provisions et transferts de charges			122 022 382	45 092 651
Différences positives de change			18 229 754	7 709 595
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			175 056 261	53 762 477
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 781 135	852 781
Intérêts et charges assimilées			21 476 064	793 434
Différences négatives de change			11 934 753	10 935 433
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			36 191 953	12 581 648
RÉSULTAT FINANCIER			138 864 308	41 180 829
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			456 741 876	801 056 183

Note sur 'autres produits' et 'autres charges' :

Sont notamment enregistrés des écarts de change sur créances et dettes commerciales.

Compte de résultat (suite)

en euros

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	702 557	420 285
Produits exceptionnels sur opérations en capital	421 176	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 353 483	2 459 857
Total des produits exceptionnels (VII)	6 477 216	2 880 142
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 769 216	1 610 028
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	98 497	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 972 614	5 449 309
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 840 326	7 059 337
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	2 636 889	-4 179 195
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	8 503 966	10 999 519
Impôts sur les bénéfices (X)	80 621 631	194 373 496
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 886 091 296	2 113 978 201
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 515 838 128	1 522 474 228
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	370 253 168	591 503 973

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 - Activités et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Activités et chiffre d'affaires

L'activité de la Société est centrée sur la gestion des marques de la Société (notamment Yves Saint Laurent et Saint Laurent) pour le groupe Yves Saint Laurent (le "Groupe") et la distribution de marchandises au sein du Groupe, ainsi que certains services annexes.

1.2 Faits significatifs

La Société avait conclu avec Luxury Goods International SA, avec date d'effet au 1er janvier 2019, un accord de distribution non-exclusif portant sur les produits de la marque de la Société (les « Produits ») partout dans le monde. Suite à une décision managériale, la Société a repris progressivement la distribution en direct des Produits auprès de ses entités de vente au détail affiliées ainsi qu'auprès de ses clients revendeurs en France et à l'étranger dès janvier 2023.

La Société a constitué 3 nouvelles filiales :

- le 08 février 2023 :
 - o au Bahreïn, Saint Laurent Bahrain W.L.L., dont elle détient 99.90% du capital social de la société,
 - o en France, Saint Laurent Culture SAS, dont elle détient intégralement le capital social.
- le 3 juillet 2023 en République Dominicaine, Saint Laurent Dominican Republic SAS, dont elle détient 99.99% du capital social de la société.
- Par ailleurs, le 5 juin 2023, la Société a signé un accord de Joint-Venture avec AIMalki Group Holding, pour constituer en Arabie Saoudite, Saint Laurent Arabia Trading LLC, dont elle détient 75% du capital social.

Enfin, en juin 2023, la Société a acquis auprès de Group88 :

- le 1er juin 2023, l'intégralité des actions de la société KR 322 Aps et l'a renommée Saint Laurent Denmark Aps, en vue de la reprise de l'activité de la boutique Saint Laurent du franchisé à Copenhague par voie d'acquisition du fonds de commerce le 30 juin 2023,
- le 6 juin 2023, l'intégralité des actions de la société NFH 230354 AS et l'a renommée en Saint Laurent Norway AS, en vue de la reprise de l'activité de la boutique Saint Laurent du franchisé à Oslo par voie d'acquisition du fonds de commerce le 30 juin 2023,
- le 30 juin 2023, l'intégralité des actions de la société Group88 Sweden AB et l'a renommée Saint Laurent Sweden AB, dont l'activité est la vente au détail de produits Saint Laurent en Suède.

Le 2 février 2023, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2020 et 2021. A la suite des opérations de vérification, la Société a reçu le 21 décembre 2023 une proposition de rectification à laquelle la Société a répondu et contesté les différents redressements. Une provision a été constituée pour couvrir une partie des redressements.

2- Evènements postérieurs à la clôture

La Société a conclu une nouvelle convention de trésorerie avec la société centralisatrice Kering Finance le 19 janvier 2024, afin de modifier les conditions de rémunération à partir du 1er janvier 2024 avec l'application d'un nouveau taux de référence, l'ESTER, en remplacement de l'EURIBOR 1 mois moyen.

Lors des décisions des associés prises par voie de consultation écrite et constatées le 1^{er} février 2024, Monsieur Jean-Marc Duplaix a été nommé administrateur de la Société pour une durée de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Par décision des associés prise par voie de consultation écrite, constatée le 10 avril 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Michel Friocourt de son mandat d'administrateur de la Société à compter du 22 mars 2024.

3 - Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées du fonds commercial, de droits patrimoniaux, de marques, de logiciels et du store concept.

Les marques et droits patrimoniaux figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. Légalement protégés, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur nette comptable. Leur valeur actuelle est appréciée au regard de leur valeur d'usage, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie futurs, ou de leur valeur marchande.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

3.2 Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués de la manière suivante :

- La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Désignation	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

La valeur nette comptable des autres immobilisations corporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

3.3 Immobilisations financières et autres immobilisations financières

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport.

A la clôture de l'exercice 2023, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Une provision complémentaire peut être constatée, si besoin, pour couvrir la situation nette négative des filiales. Les provisions correspondantes sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

3.4 Stocks

Les stocks sont constitués :

- de produits destinés aux boutiques Rive Droite et sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré;
- de produits "mark down" destinés à être vendus ensuite à nos réseaux de distribution "outlet".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks Rive Droite ne sont pas dépréciés.

Une provision est constituée sur le stock "mark down" pour tenir compte des perspectives d'écoulement.

3.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

3.6 Instruments financiers

Toutes les positions de change sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques minimum de contrepartie.

Les résultats dégagés sur les instruments financiers constituant des opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts.

Ce traitement s'applique principalement aux primes d'options et au report / déport des contrats de change à terme.

La Société applique le règlement N°2014-03 dont les articles 628-6 à 628-15 ont été modifiés par le règlement 2015-05 du 02 juillet 2015.

Les principes sont les suivants :

- Généralisation du principe de symétrie dans le compte de résultat des effets (latents ou réalisés) de l'instrument de couverture avec la réalisation de l'élément couvert ;
- Une comptabilité de couverture plus en adéquation avec la gestion des entreprises. Toute opération identifiée comme couverture en gestion doit être qualifiée comme couverture en comptabilité :

- * Instrument de couverture : les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert ;

- * Élément couvert : un instrument dérivé peut être un élément couvert ;

- Généralisation du principe de prudence pour les dérivés en "position ouverte isolée" :

- * Enregistrement au bilan des variations de valeur et provision des moins-values latentes pour tous les dérivés non reconnus comme des instruments de couverture ;

- * Détail sur le calcul des provisions sur la position de change (devise par devise, l'échéance des éléments inclus dans la position doit être comprise dans le même exercice comptable).

Sur le bilan, l'application de ce règlement s'est traduite par la réévaluation des dérivés de change dans les comptes d'instruments de trésorerie lorsqu'ils couvrent des opérations de dettes et créances commerciales enregistrées au bilan.

3.7 Opérations en devises

A partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021, la revalorisation des comptes en devises, faisant l'objet d'une couverture, se fait par résultat de change.

Cela ne s'applique pas sur les dettes et créances non couvertes.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice, lorsqu'elles ne font pas l'objet de couverture.

La différence résultant de la conversion des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque. Cette méthode est simplifiée au regard de la nature et du caractère non significatif des opérations.

La Société possède des achats et ventes de devises à terme afin de couvrir les opérations réalisées en devises (JPY, USD, GBP, HKD, CHF, AED) (facturation de ses filiales en devises / créances commerciales).

Au 31 décembre 2023, la position globale de couverture sur les marchés à terme de la Société représente l'équivalent de 119 998 K d'euros de devises à livrer, aucune devise à recevoir. Le résultat de change latent sur ces couvertures n'est pas significatif à la clôture de l'exercice.

3.8 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

3.9 Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges qui correspondent à des achats de biens et de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

3.10 Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Elles concernent pour l'essentiel des risques sur nos filiales, des risques sociaux et des risques liés à la marque.

Seules les provisions concernant des risques nouveaux ont été constatées au cours de cet exercice. Toutes les autres provisions devenues sans objet ou ayant fait l'objet d'utilisation, ont été reprises dans le résultat.

Les provisions sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables.

3.11 Produits de Licence

Le plan comptable général prévoit d'affecter les produits de licences au compte "autres produits de gestion courante". Cette application stricte par notre entreprise conduirait à exclure ces produits du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée.

Depuis sa création, la Société a décidé d'enregistrer les produits de concessions de licences de marque de procédés et techniques au compte 751.

Les produits de licences en provenance de l'étranger, et faisant l'objet de retenue à la source sont comptabilisés pour leur montant brut avant déduction de la retenue à la source. Ces retenues à la source constituant ainsi un crédit d'impôt, sont comptabilisées au débit du compte d'actif "Etat impôt sur les bénéfices".

3.12 Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

3.13 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

3.14 Impôts sur les sociétés

A compter du 1er janvier 2008, la Société est intégrée dans le périmètre d'intégration fiscale constituée par la société tête du groupe Kering SA.

La Société est intégrée fiscalement dans le périmètre d'intégration France et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément. La Société paie son impôt à Kering SA (tête de Groupe).

La Société bénéficie d'un crédit d'impôt de 728 216€ attachés à des revenus étrangers et d'une réduction d'impôt de 272 955€ au titre du mécénat.

3.15 Engagement de retraite

Pour rappel en 2021, conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7/11/2013 modifiée le 5/11/2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	206 603 633	0	6 793 048	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	656 835	0	383 642	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 271 753	0	4 275 055	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	14 259 613	0	3 206 599	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	8 150 843	0	13 174 136	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		37 339 044	0	21 039 431	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	498 792 013	0	13 222 935	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	3 259 884	0	437 651	
TOTAL (IV)		502 051 897	0	13 660 586	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		745 994 575	0	41 493 065	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	213 396 681	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	1 040 477	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	18 546 807	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	26 999	17 439 213	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	21 324 979	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		0	26 999	58 351 476	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	98 497	511 916 451	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	3 697 535	0
TOTAL (IV)		0	98 497	515 613 986	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	125 496	787 362 144	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 331 543	1 996 489	-111	8 328 142		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		774 873	94 132	0	543 841		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	6 722 165	1 092 335	0	8 139 663		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 135 880	714 192	0	4 850 071		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		11 632 918	1 900 658	0	13 533 576		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		17 964 461	3 897 147	-111	21 861 719		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litiges	2 911 835	1 092 376	1 853 836	2 150 376
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	2 194 468	193 000	2 186 468	201 000
Provisions pour pertes de change	46 595	55 967	46 595	55 967
Provisions pour pensions	3 019 000	216 000	0	3 235 000
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	18 680 663	20 372 614	5 353 483	33 699 793
TOTAL (II)	26 852 561	21 929 956	9 440 382	39 342 136
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	122 474 653	2 725 169	121 825 310	3 374 512
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	14 875 833	1 699 225	0	16 575 057
Provisions sur comptes clients	319 384	579 969	236 889	662 464
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	137 669 869	5 004 362	122 062 198	20 612 033
TOTAL GENERAL (I + II + III)	164 522 430	26 934 318	131 502 580	59 954 169
Dont dotations et reprises d'exploitation		22 180 569	4 126 716	
Dont dotations et reprises financières		2 781 135	122 022 382	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 972 614	5 353 483	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	
		Prêts	392 161	0	392 161	
		Autres immos financières	3 305 374	0	3 305 374	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 697 535	0	3 697 535	
		Clients douteux ou litigieux	78 350	78 350	0	
		Autres créances clients	516 118 402	516 118 402	0	
		Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	
		Personnel et comptes rattachés	6 969 907	6 969 907	0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	121 641 268	121 641 268	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	32 020 900	32 020 900	0	0	
	Autres impôts	1 509 542	1 509 542	0	0	
	Etat - divers	0	0	0	0	
		Groupes et associés	0	0	0	
		Débiteurs divers	21 761 582	21 761 582	0	
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	700 099 950	700 099 950	0	
		Charges constatées d'avance	10 679 714	10 679 714	0	
		TOTAL DES CREANCES	714 477 199	710 779 664	3 697 535	
		Prêts accordés en cours d'exercice	0			
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	0			
		Prêts et avances consentis aux associés	0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
		Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
		Emprunts et dettes financières divers	440 734 207	440 734 207	0	0
		Fournisseurs et comptes rattachés	253 391 464	253 391 464	0	0
		Personnel et comptes rattachés	38 585 005	38 585 005	0	0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 468 367	15 468 367	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	15 123 275	15 123 275	0	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0	0
	Autres impôts	1 501 161	1 501 161	0	0	0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 749 764	18 749 764	0	0
		Groupes et associés	0	0	0	0
		Autres dettes	10 626 172	10 626 172	0	0
		Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
		Produits constatés d'avance	3 439 004	3 439 004	0	0
		TOTAL DES DETTES	797 618 420	797 618 420	0	0
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			0

4 - Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

- Les écarts de conversion "actif" représentent les diminutions de créances clients, des comptes de groupe ainsi que les augmentations des dettes fournisseurs, soit au global un montant de 55 967 €. Ceux-ci font l'objet d'une provision pour risque et charge d'un montant identique.

- Les écarts de conversion "passif" représentent des gains de changes latents, ils s'élèvent à 287 205 €.

5 - Capitaux Propres

Le capital social est représenté par 14 247 500 actions d'une valeur nominale de 8,69 euros.

- Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	123 810 775						123 810 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	12 381 078				0		12 381 078
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Dividendes	0			-534 281 250	534 281 250		0
Report à nouveau	77 828 327	0			57 222 723		135 051 050
Résultat de l'exercice	591 503 973	370 253 168			-591 503 973		370 253 168
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	805 524 153	370 253 168	0	-534 281 250	0	0	641 496 070

6 - Autres postes du passif

6.1 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions (en milliers d'euros)	Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises		Fin de l'exercice
			Prov devenues sans objet	Suite à des consommations	
Situation nette filiales	8 821	1 973	5 353	0	5 441
Engagement de retraite	3 019	216			3 235
Perte de change	46	56		46	56
Provision pour litiges	2 912	1 092	908	946	2 150
Provisions pour amendes et pénalités	2 194	193		2 186	201
Autres risques et charges	9 860	18 400			28 260
TOTAL	26 852	21 930	6 261	3 178	39 343

6.2 Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	3 439 004	-	-
TOTAL	3 439 004	-	-

6.3 Autres Dettes

Autres dettes	Montant
Clients créditeurs	6 488 835
Autres créditeurs	10 216
TOTAL	6 499 051

7 - Détail des produits à recevoir et des charges à payer

7.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 103 461
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 127 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 758 424
Dettes fiscales et sociales	51 386 153
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	6 477 267
TOTAL	240 852 425

7.2 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	258 832 296
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	544 359
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	259 376 656

7.3 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Loyers	8 242 141		
CCA Wholesale support IPO	1 058 763		
CCA Communication	1 378 810		
TOTAL	10 679 714	0	0

Les charges constatées d'avance Wholesale support IPO sont liées aux travaux engagés dans les nouveaux points de vente wholesale avant ouverture.

7.4 Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession immobilisations	98 497	421 176
Remboursement dans le cadre de litige		702 557
Pénalités	236 166	
Dons	1 159 401	
Divers	373 649	
Situation nette	1 972 614	5 353 483
TOTAL	3 840 326	6 477 216

8 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 380 501 481	1 755 870 186	-21%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	297 700 117	276 915 023	8%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	237 601 300	71 923 901	230%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 440 600 298	1 960 861 309	-27%
Chiffres d'affaires nets	1 678 201 598	2 032 785 210	-17%

Le chiffre d'affaires du poste "ventes de marchandises et produits finis" correspond essentiellement aux ventes de marchandises à nos filiales et partenaires en charge de la commercialisation de nos produits et aux ventes de prototypes effectuées auprès des sociétés du groupe Kering.

Le chiffre d'affaires du poste "prestations de services" correspond pour l'essentiel à des refacturations à des sociétés de Kering. Celles-ci concernent principalement :

- les différentes prestations administratives effectuées pour diverses sociétés de Kering,
- des prestations de stratégie, design et communication refacturées à YSL Parfums,
- des redevances A.C.S.L. et Kering Eyewear.

9 - Impôt sur les bénéfices

9.1 Ventilation Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant (après retraitements fiscaux)	188 296 013	47 074 003
Résultat exceptionnel (après retraitements fiscaux)	120 552 975	30 138 244
Retenue à la source		1 062 122
Crédit d'impôt Famille		0
Réduction d'impôt Mécénat		-272 956
IS sur résultats antérieurs		97 393
Contribution sociale		2 522 825
Contribution exceptionnelle		0
TOTAL	308 848 988	80 621 631

9.2 Eléments significatifs entraînant un allègement de la charge fiscale future (taux retenu 25.83%)

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	55 967	46 595
Autres charges déduites d'avance		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	55 967	46 595
Total passif d'impôt futur	14 453	12 033
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Provisions pour retraites et obligations similaires	3 235 000	3 019 000
Autres risques et charges provisionnés	55 967	
C3S	158 583	2 239 165
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	287 205	70 235
Autres produits taxés d'avance		
Participation	10 379 967	18 362 074
Autres provisions	16 575 057	14 875 833
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	30 691 779	38 566 307
Total actif d'impôt futur	7 926 152	9 959 749
Situation nette	7 911 699	9 947 716

10 - Ventilation de l'effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	667	572
Employés et techniciens	104	102
TOTAL	771	674

Intéressement et Participation :

- L'accord d'intéressement mis en place en 2013 a pour objectif de favoriser la motivation des salariés, d'améliorer l'efficacité de l'Entreprise et la mise en œuvre de sa politique. Un nouvel accord a été signé en juin 2022 pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2022. Pour son calcul, le critère de référence est l'EBIT Consolidé. Une prime d'intéressement sera distribuée en N+1 dès lors que l'EBIT Consolidé Réalisé pour l'exercice N est supérieur à l'EBIT Consolidé Budgété pour la même année N. L'accord prévoit une répartition de l'intéressement entre les bénéficiaires proportionnellement aux salaires et au temps de présence. Du fait du plafond global applicable à cet accord, il n'y a pas d'intéressement sur l'année 2023.

- Le 21 juin 2021, un accord de participation Groupe a été signé entre les sociétés YSL SAS, YSL Boutique France et Atelier de Confection Saint Laurent. L'accord prévoit que chaque société partie au contrat prendra à sa charge la part de la Réserve Spéciale de Participation du Groupe lui revenant dans la limite du montant de la Réserve Spéciale de Participation finalement versée à tous les salariés. L'accord s'est appliqué pour la première fois aux résultats de l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021. Le montant de la participation provisionné en 2023 est de 10 379 967,00 € hors forfait social, estimé au plus près de ce qui sera versé au moment de la clôture des comptes.

11 - Engagements financiers

Engagements reçus

La Société a reçu des avals et cautions bancaires pour 11 098 K€.

Engagements donnés

La Société a autorisé la conclusion d'un cautionnement solidaire avec sa filiale, détenue intégralement, au UK, Yves Saint Laurent UK Ltd, ainsi qu'une filiale appartenant au Groupe Kering en Espagne, Yves Saint Laurent Spain S.A, dans le cadre d'un contrat avec une société du Groupe Value Retail relatif à la prise à bail d'un emplacement commercial dans le centre commercial de Bicester (UK) et de la Roca Village (Espagne).

11.1 Engagements financiers

Les engagements financiers au titre des contrats de location simple (loyers futurs) s'élèvent à 187 324 K€.

11.2 Engagements découlant des accords de 1999 et procédures entre la Fondation Pierre Bergé et la Société

Deux sentences arbitrales en date du 27 avril 2012 ont mis fin à ces litiges. La fin du contrat avec Berlys Développement a été fixée au 31 décembre 2012 (en lieu et place de 2016) et celle du contrat avec l'AROYSL au 15 décembre 2049. L'engagement restant sur ce dernier s'élève au 31 décembre 2023 à 25 962 K€.

12 - Instruments financiers

<i>En Euros</i>	31/12/2023	31/12/2022
Instruments financiers dérivés de change		
Engagements notionnels		
En couverture d'opérations commerciales		
Achats à terme et SWAPS d'achat à terme		
Ventes à terme et SWAPS de vente à terme	446 631 096	
Options de change - achat	27 092 884	
Options de change - vente		
Instruments financiers dérivés de change		
Juste valeur		
En couverture d'opérations commerciales		
Achats à terme et SWAPS d'achat à terme		
Ventes à terme et SWAPS de vente à terme	3 593 844	
Options de change - achat	455 964	
Options de change - vente		

13 - Autres informations

13.1 Parts bénéficiaires

Sans objet sur l'exercice.

13.2 Consolidation

La Société n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés dans la mesure où elle est elle-même sous le contrôle indirect d'une entreprise qui les inclut dans les comptes consolidés de KERING SA (552 075 020 00594 - 40 rue de Sèvres 75007 Paris).

13.3 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 833-17 du Plan Comptable Général, cette information n'est pas fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre des organes de direction de la Société.

13.4 Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

13.5 Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Sans objet de l'exercice.

13.6 Frais d'établissement

Sans objet sur l'exercice.

13.7 Compte personnel de formation

La société n'a pris aucun engagement financier en interne concernant ce dispositif de formation.

Filiales et Participations

Filiales et participations	dev	Capital social en devises	Autres capitaux propres en devises (hors résultat de l'exercice)	Quote-part en %	Valeur comptable brute des titres détenus (en euros)	Valeur comptable nette des titres détenus (en euros)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé en devises	Dividendes reçus	Résultat du dernier exercice clos en devises
Filiales Françaises									
ATELIER DE CONFECTION SAINT LAURENT	EUR	2 017 590	5 937 868	100,00	84 035 779	84 035 779	59 627 484	22 798 767	6 743 544
YVES SAINT LAURENT BOUTIQUE FRANCE	EUR	418 000	1 701 105	100,00	68 760 000	68 760 000	255 336 208	6 541 700	4 113 658
YSL VENTES PRIVEES France	EUR	41 130	1 276	100,00	120 000	36 827	1 929 363		-412 500
SAINTE LAURENT CULTURE SAS	EUR	1 000	0	100,00	1 000	0	0		-2 543
Filiales étrangères									
YVES SAINT LAURENT AMERICA Inc.	USD	33 079 494	633 747 408	100,00	261 414 103	261 414 103	830 578 657		78 673 790
S.A.M. YVES SAINT LAURENT OF MONACO	EUR	150 000	4 454 738	100,00	1 427 380	1 427 380	11 951 628		920 917
YVES SAINT LAURENT UK Ltd	GBP	28 501 000	-8 667 613	100,00	40 030 082	40 030 082	96 330 889		3 010 535
YVES SAINT LAURENT GERMANY GmbH	EUR	870 000	7 011 040	100,00	1 896 000	1 896 000	98 710 933		5 634 548
YVES SAINT LAURENT AUSTRIA GmbH	EUR	35 000	2 218 375	100,00	35 000	35 000	14 828 520	2 000 000	1 320 750
YVES SAINT LAURENT HONG KONG Ltd	HKD	249 999	-16 875 000	100,00	24 360	24 360	614 190 531		17 285 735
YVES SAINT LAURENT THAILANDE Co., Ltd	THB	100 000 000	41 405 875	100,00	2 239 976	2 239 976	1 301 699 674		-28 820 130
YVES SAINT LAURENT SINGAPORE Pte Limited	SGD	360 000	13 798 473	100,00	207 732	207 732	48 765 993		-1 519 643
YVES SAINT LAURENT BRESIL importacao e exportacao LTDA	BRL	13 334 471	31 265 033	100,00	3 295 047	3 295 047	99 287 827		7 138 875
YVES SAINT LAURENT MEXIQUE S. de R.L. de C.V.	MXN	0	282 510 930	100,00	6 663 589	6 663 589	927 329 117		71 122 508
SAINTE LAURENT MALAYSIA Sdn. Bhd.	MYR	2 000 000	13 746 158	100,00	433 320	433 320	77 697 406		2 593 672
SAINTE LAURENT CANADA BOUTIQUES Inc.	CAD	10 630 000	9 730 086	100,00	7 265 395	7 265 395	60 206 552		3 218 792
YVES SAINT LAURENT NETHERLANDS BV	EUR	100	4 362 732	100,00	500 001	500 001	32 744 494	3 000 000	1 080 576
SAINTE LAURENT AUSTRALIA Pty Ltd	AUD	2 400 000	15 029 905	100,00	1 610 630	1 610 630	94 635 299		1 754 455
YSL SWITZERLAND SA	CHF	950 000	1 157 648	100,00	872 921	872 921	21 352 717		-486 923
SAINTE LAURENT PANAMA Inc.	PAB	0	3 859 132	100,00	3 685 149	3 661 485	3 803 483		188 367
YVES SAINT LAURENT E-commerce S.r.l	EUR	10 000	690 905	100,00	10 000	0	74 542 426		-2 882 622
YVES SAINT LAURENT CZECH s.r.o	CZK	1	-32 765 000	100,00	0	0	189 563 548		-1 005 550
SAINTE LAURENT GREECE MAE	EUR	400 000	363 008	100,00	400 000	400 000	3 694 291	363 008	197 798
SAINTE LAURENT NEW ZEALAND Ltd	NZD	1 799 999	-88 643	100,00	1 061 871	775 608	5 626 178		-374 482
SAINTE LAURENT IRELAND Ltd	EUR	400 000	397 307	100,00	400 000	400 000	7 139 049		302 727
SAINTE LAURENT PORTUGAL UNIPessoal, Lda	EUR	1 500 000	191 568	100,00	1 500 000	1 500 000	11 974 201		200 375
SAINTE LAURENT BELGIUM S.R.L	EUR	3 000 000	-509 478	100,00	3 000 000	1 441 820	6 130 254		-1 048 701
SAINTE LAURENT TURKEY LÜKS ÜRÜNLER LİMİTED ŞİRKETİ	TRY	148 010 000	-4 360	100,00	7 458 801	7 458 801	125 050 024		-1 694 178
RW RETAIL PRIVATE LIMITED	INR	163 368 000	-86 449 948	51,00	952 215	0	120 284 896		-202 443 216
SAINTE LAURENT BAHRAIN W.L.L.	BHR	100 000	0	99,99	246 880	240 964	0		0
SAINTE LAURENT DOMINICAN REPUBLIC SAS	DOP	0	300 000 000	99,97	5 117 856	4 674 149	0		0
SAINTE LAURENT NORWAY AS	NOK	30 000	0	100,00	4 353	0	19 019 896		-2 560 523
SAINTE LAURENT DENMARK Aps	DKK	40 000	0	100,00	6 041	0	18 562 296		-2 274 832
SAINTE LAURENT SWEDEN AB	SEK	25 001	27 692 618	100,00	2 380 177	2 380 177	19 034 313		-1 107 569
SAINTE LAURENT ARABIA TRADING LLC	SAR	26 700 000	0	75,00	4 857 889	4 857 889	822 652		-1 956 700

Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont dépréciés à hauteur de EUR 3 374 512. La dépréciation est calculée selon les principes comptables énoncés au paragraphe 3-3 ci-dessus.

Les dépréciations sur titres de participation concernent principalement les filiales YSL Ventes Privées France, YSL Culture, YSL Panama, YSL Ecommerce, YSL New Zealand, YSL belgium, YSL India, YSL Dominican Republic, YSL Denmark, YSL Norway et YSL Bahrain.